



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE

PROFIL DE POSTE
Praticien Hospitalier Temps Plein
Poste vacant actuellement

Établissement

EPS de VILLE-EVRARD

202, Avenue Jean-Jaurès 93332 NEUILLY sur MARNE cedex

Lieu d'exercice :

Pôle 93G12 – Cheffe de pôle Docteur S. RENER

UHTP (6 demi-journées par semaine)

Unité d'hospitalisation temps plein adultes (24 lits et 2 CSI) dans le « Pavillon Morvan »

Situé à l'E.P.S. Ville Evrard : 202 Avenue Jean Jaurès – 93330 Neuilly-sur-Marne
dans un magnifique parc arboré

CMP (4 demi-journées par semaine)

Situé : 59/61 Rue Victor Hugo – 93170 Bagnolet

Moyens d'accès :

E.P.S. Ville Evrard :

- RER A → arrêt station « Neuilly-Plaisance » (11 mn de Nation) puis 15 mn de bus le « 113 » direction Chelles et arrêt « Ville Evrard ».
- Transilien de Gare de l'Est → arrêt station « Chelles » (14 mn) puis 15 mn de bus le « 113 » direction Nogent-sur-Marne et arrêt « Ville Evrard ».

C.M.P Bagnolet :

- Métro ligne 9 – Direction Mairie de Montreuil – Arrêt « Robespierre »
- Bus 318 – Direction Vincennes – Arrêt : « Lieutenant Thomas » ou « Etienne Marcel »
- Bus 318 – Direction Pantin – Arrêt « Victor Hugo »
- Bus 102 – Direction Rosny-sous-Bois Bois Perrier – Arrêt « République-Robespierre »

Présentation du Pôle 93G12

Le Pôle 93G12 – Alizé recouvre les Communes de Bagnolet, Les Lilas et Le Pré-Saint-Gervais et comprend :

- Une Unité d'Hospitalisation Temps Plein (U.H.T.P) de 24 lits + 2 CSI, implantée sur le site historique de Ville Evrard.
- Un Centre Médico-Psychologique (CMP) ouvert en mai 2017 à Bagnolet au 59/61 rue Victor Hugo, issu de la fusion des deux anciens CMP (Pré st Gervais et Bagnolet).
- Un HDJ de quinze places ouvert en juin 2017 au 59/61 rue Victor Hugo.
- Un Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP) qui a été réimplanté rue Victor Hugo.
- Deux places Accueil Familial Thérapeutique (A.F.T).
- Quatre places d'appartements associatifs sur Bagnolet.
- Une unité d'hospitalisation de long séjour intersectorielle (Alizé) regroupant les secteurs (10 – 11 et 12), de 10 places accueillant des patients adultes souffrant de schizophrénies résistantes et de pathologies autistiques.
- Une association : « Les 3 Communes ».
- Une association de patients : « Us et Coutures »

Spécialité recherchée

Psychiatrie adulte

Compétences attendues ou souhaités

- Expérience en psychiatrie adulte, bonne connaissance du travail de secteur, de réseau et de liaison avec les partenaires.
- Multiples références théoriques et pratiques des psychothérapies, en particulier psychodynamiques.
- Bonne connaissance de la législation en vigueur.
- Esprit d'initiative et de responsabilité.
- Capacité à travailler en équipe, rigueur, disponibilité.

Missions générales (activités principales)

- UHTP / Prise en charge de patients (admissions, évaluations cliniques régulières, sorties, coordination de la prise en charge pluri-professionnelle du patient, animation des réunions cliniques).
- CMP / Prise en charge de patients stabilisés et en phase aiguë, suivi des projets médicaux, participation au parcours de soin des patients dans les différents dispositifs du secteur, ainsi que les dispositifs d'insertion professionnelles.
Le Praticien devra articuler sa pratique avec les autres psychiatres et l'équipe pluridisciplinaire.

Caractéristiques particulières du poste – responsabilités et liens fonctionnels

Continuité des soins le samedi matin à l'UHTP (environ une fois tous les deux mois) en alternance avec les autres médecins du Pôle.

Participation aux astreintes sur l'UHTP de fin d'après-midi, le jeudi (17H/18H30), par roulement avec les autres médecins du Pôle.

Les missions attendues de ce poste s'inscriront dans le projet médical partagé du territoire. Assurer l'indispensable continuité des soins entre les différentes unités du secteur et articulation avec les différents partenaires sociaux, médico-sociaux et autres de nos Communes.

Contacts

- **Docteur S. RENER**, Cheffe de Pôle – s.rener@epsve.fr – secrétariat : 01 43 09 34 21 ou 01 43 09 32 52
- **Monsieur Arnaud FEVRIER**, Directeur des Affaires médicales et générales : rhmedicales@epsve.fr – 01 43 09 32 11

Validation Chef de Pôle

Validation RHM